



Diplôme Session Juin 2025

Le document ne sera remis qu'au titulaire, après vérification de son identité.

Il vous appartient donc de venir le retirer personnellement, **sur rendez-vous avec le Secrétariat de Direction** avant le 30 Octobre 2026, muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

Secrétariat de Direction

Affaire suivie par :
Catherine NAU

Téléphone: 05.53.84.21.61
Télécopie: 05.53.88.29.77

Courriel :
ce.04700151@ac-bordeaux.fr

Route d'Aiguillon
47320 - CLAIRAC

Les candidats qui n'ont pas la possibilité de retirer leur diplôme dans l'établissement peuvent demander **un envoi postal**.

Pour cela, vous devez nous adresser :

- une demande écrite
- la copie de votre pièce d'identité en cours de validité
- la copie de votre relevé de notes
- une enveloppe 24 X 32, affranchie à la valeur d'un envoi recommandé de 50 g avec accusé de réception **accompagnée d'un coupon de recommandé avec accusé de réception** à retirer auprès d'un bureau de poste rempli au nom et adresse du demandeur.

Cas particulier :

Le diplôme peut, à titre exceptionnel, être remis à un tiers, même si le lauréat est majeur, sous réserve que le tiers présente :

- sa pièce d'identité en cours de validité
- une procuration établie manuellement et signée par le candidat
- la copie de la pièce d'identité du candidat